

Le ministre de la Défense a présenté début octobre le projet de budget Défense 2015 et a rappelé que ce budget s'élèvera à 31,4 Md€, respectant la trajectoire de la Loi de Programmation Militaire 2014-2019 induite par le livre blanc. Il a confirmé les engagements du Président de la République concernant le budget triennal (2015-2017) sanctuarisé à hauteur de 94,3Md€. Suite à la décision ministérielle 2015, les employeurs centraux des états-majors et des autres services, ont décliné leur feuille de route au service des suppressions et réductions d'emplois et de missions.

**DÉCISION
MINISTÉRIELLE
RESTRUCTURATIONS
RÉORGANISATIONS**

BUDGET ET DM 2015 : UN MINISTRE ENTRE MARTEAU ET ENCLUME...

RÉDUCTION DES EFFECTIFS : ENCORE ET ENCORE...

La LPM prévoit la suppression de 34 000 emplois pour la période 2014-2019. Pour 2015, ce seront 7 500 emplois qui disparaîtront dont 1/3 dans l'opérationnel et 2/3 dans le soutien. La déflation qui touche le personnel civil s'élève à -1 117 ETP, qui se traduit par 1 259 suppressions d'emplois et 142 créations d'emplois, exclusivement dans la fonction du renseignement. Les recrutements concerneront en majorité des « contractuels » alors que sur les 7 500 suppressions, 2 500 (dont 800 dans la chaîne SCA/AGSC) ne sont pas encore identifiées...

La **CFDT** a rappelé au ministre que les efforts consentis en matière de réduction des effectifs, sont à nouveau trop importants, faisant de la Défense le 1^{er} contributeur de l'Etat en matière d'efforts de réduction. Si la Défense représente 10% des effectifs de la Fonction Publique d'Etat, elle contribue aux réductions à hauteur de 60%...

A court et moyen terme, le départ de plus de la moitié des personnels civils, engendrera un déséquilibre croissant dans l'organisation des chaînes du soutien.

Pour la **CFDT**, Il est urgent de reprendre et ce, sans délai, des recrutements de personnels civils, par voie de concours (externes et internes). Si le ministre de la Défense, limite les dégâts à sa façon, face aux assauts de la calculette de Bercy

depuis le nouveau livre blanc et la définition de la LPM 2014-2019, il n'en demeure pas moins que près de 80 000 emplois auront été supprimés, d'ici à 2019, en moins de dix ans.

DGA : REFONTE DU PSRH ?

Pour le DGA, c'est la dissolution du SMO CTSI et ses 25 postes de personnels civils (Balard et Bagneux). Le plan de réorganisation de la DGA portera essentiellement sur le transfert du site de Bagneux vers Balard (2 200 agents, 730 PM/1 470 PC).

L'IGA Imbert, représentant la DGA a évoqué le maintien des compétences avec 20 nouveaux programmes. La DGA est dans une démarche de « revue de métiers » qui se solde par l'abandon de certaines activités. A noter qu'à la fin de la LPM 2014-2019, ce seront 1 800 personnels qui seront partis en retraite. Enfin, le DGA souhaite que 56% du personnel soient des agents de catégorie « A » à l'horizon 2019, tout en sanctuarisant les personnels de catégorie B et C, notamment pour les centres d'essais. Ceci entraînera la refonte du Plan Stratégique RH.

TERRE : MAQUETTE SUR FOND DE PEAU DE CHAGRIN

Pour l'Armée de Terre, la LPM prévoit la dissolution d'une brigade interarmes, qui se traduit pour 2015 par 3 307 postes militaires et 278 postes civils supprimés, majoritairement au SMITer (252). Le «BOPTerre» représente 91% de militaires

et 9% de civils. L'armée de Terre ne pratiquera pas « l'échenillage » et la maquette « Armée de Terre 2020 » sera présentée à l'été 2015.

MARINE : ON DÉSARME ET ON FERME

Pour la Marine, la LPM prévoit une réduction de 1 100 ETP. Pour 2015, ce sera la suppression de 618 postes militaires et 46 postes civils. 5 bâtiments de guerre seront désarmés. (Meuse, Sirocco, Albattros, Athos et Aramis).

Le SLM de Cherbourg rejoindra la base navale tandis que les SLM de Toulon et Brest perdront 6 ETP chacun.

Dissolution du commandement de la Marine de Strasbourg et de la base navale de Bayonne et le désarmement de deux vedettes de surveillance, qui assuraient la surveillance de l'espace maritime du CEL de Biscarosse lors des essais de tirs. Cette « prestation » sera externalisée par la DGA.

AIR : UNIS POUR FAIRE FACE (AVEC QUOI ?)

L'Armée de l'Air met en place le plan stratégique « unis pour faire face ». Ce plan s'organise autour de 4 grands axes : resserrer et densifier les bases aériennes, moderniser la préparation opérationnelle, simplifier les structures, développer les partenariats. La manœuvre 2015 de l'Armée de l'Air se traduira par la déflation de 180 ETP (88 PM/92 PC) pour le SIAé et de 680 ETP (633 PM/47 PC) pour les entités hors SIAé.

Au titre des dissolutions : la plate-forme aéronautique de la base aérienne de Creil et la base de Dijon sur la période 2015-2016, la base aérienne de Balard.

Au titre des réorganisations : transformation de la base aérienne de Drachenbronn en élément rattaché.

Au titre des transferts : Creil et Dijon en accompagnement des dissolutions et le centre de formation militaire élémentaire de Saintes.

SCA : OÙ SONT LES - 800 POSTES ?

Pour le SCA, suppression de 5 750 ETP sur la durée de la LPM 2014-2019.

Pour 2015, dissolution du Service Local du Contentieux de Lyon, de l'Eloca de Porte-lès-Valence, réorganisation des ELOCA de Brest/Toulon/Mourmelon.

1 300 ETP seront supprimés, (80% PM/20% PC), l'annexe 1 et 2 de la DM n'identifient que 500 ETP (réforme RRO, habillement et RHL 2).

La **CFDT** a interpellé le directeur adjoint sur ces 800 ETP qui ne sont pas aujourd'hui identifiés. Le DA n'a pu répondre à la question : les 800 ETP à supprimer seraient en cours d'identification... Nous avons demandé qu'au prochain CTR SCA du 24 octobre, le directeur communique les entités du SCA et des GSBdD qui seront impactées.

Le SCA souhaite un rééquilibrage PC/PM à hauteur de 50/50, accompagné de l'accroissement « d'experts ».

SGA : FAIRE ENCORE PLUS AVEC ENCORE MOINS

Outre l'adaptation aux restructurations des unités soutenues, il ne faut pas perdre de vue que le SGA se réorganise et qu'il doit également rendre des postes. DRHMD, SPAC, CMG, SID, SDAS, DMPA, DAF, SHD... Tous les secteurs subiront cet

échenillage, d'une centaine de personnes rien que pour les dissolutions, réorganisations et transferts.

SSA : DISSOUDRE PLUTÔT QUE MODERNISER

Pour le SSA, la fermeture de l'hôpital Val de Grâce et ses 3 000 ETP à reclasser, a été dénoncé par la **CFDT**. Cet «établissement vitrine» qui a capté l'attention de la presse, est aujourd'hui sacrifié par une décision arbitraire de fermer plutôt que d'investir dans la rénovation de bâtiments. Le site du Val de Grâce accueillerait une plate-forme en faveur de la recherche (direction IRBA), de la formation et de la mémoire. Mais rien de concret n'a encore été lancé.

La direction centrale du SSA souhaite que chaque établissement ait un projet appuyé sur une feuille de route et ce, début 2015.

Dans le cadre du projet SSA 2020, avec la fermeture du Val de Grâce, il n'y aura plus que 4 plates-formes dédiées aux armées.

Concernant l'HIARP de Bordeaux et la fusion avec l'association « Bagatelle », le MGI GODART a précisé que le projet n'était pas prêt...

A horizon 2020, les CMA passeraient de 54 à 21, se traduisant par 154 professionnels de santé et 34 médecins. 1 centre unique de soutien logistique des CMA serait créé.

Pour 2015, le plan de déflation s'élèvera à 375 ETP (45 PC/325PM).

SEA

Pour le Service des Essences des Armées, 250 ETP seront supprimés (143PC/117PM) sur l'ensemble de la LPM 2014-2019.

2 ateliers NTI1/sur 5 fermeront.

SIMu

Pour le SIMu, déflation de 257 ETP sur la totalité de la LPM 2014-2019.

Un socle de 435 militaires est sanctuarisé.

Les fermetures annoncées concernent Billard (26) en 2015, Connantray (51) en 2016, Salbris (18) sur la période 2017-2018, Neubourg en 2018, Fontvieille en 2019.

Le SIMu 2019 s'organisera autour d'un échelon central et de 5 ETA principaux, représentant 12 emprises. La déflation sera de 20% des effectifs sur la durée de la LPM.

NB : Le groupe industriel NEXTER pourrait reprendre des sites du SIMu.

Pour le SEA et le SIMu, nous craignons que les reclassements des personnels dont les établissements ferment, soient très difficiles au vu des métiers concernés.

DICOD ET DIRISI

Pour la DICOD, composée de 1 162 ETP en 2009, il ne restera plus que 650 ETP en 2018 (dont 270 personnels projetables).

Pour la DIRISI, c'est la suppression de 77 ETP (23 PC/54 PM) et des fermetures de CIRISI.

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT, INDICIAIRES ET INDEMNITAIRES

En 2015, le montant des mesures d'accompagnement s'élèveront à 85,1 M€ au profit des personnels civils.

Concernant les mesures indiciaire et indemnitaire du personnel civil, le montant global de l'enveloppe sera de 9,9M€, représentant une baisse de 11% par rapport au budget précédent.

6 M€ seront consacrés à la revalorisation de la grille de la catégorie « C » (+ 5 pts pour l'ensemble des échelons du corps) et du 1^{er} grade (les 4 premiers échelons) de la catégorie « B ».

Cette revalorisation indiciaire représente le 2nd volet des « mesures d'urgence » signé par la **CFDT**, en faveur de la catégorie « C » et du 1^{er} grade de la catégorie « B ».

PLF 2015 ET RECETTES EXCEPTIONNELLES : QUI LOUE TOUT ?

Le ministre reconnaît à demi mot que les recettes exceptionnelles (vente immobilière et fréquences hertziennes) d'un montant de 2,1M€, ne seront pas au rendez-vous en début d'année, mais espère qu'elles le soient en fin d'exercice budgétaire. Le PLF 2015 semble ainsi, sur le papier, respecter les commandes et livraisons des matériels militaires.

Mais pour y parvenir, le ministre a annoncé la création d'un genre de « qui loue tout » de la défense, par le biais d'une société financée par l'Etat et le secteur privé... Il paraît que cela existe ailleurs et que cela fonctionne bien, pour pallier les problèmes (glissants) des recettes exceptionnelles qui ne sont jamais au rendez-vous qu'on leur donne.

Pour la **CFDT** cette naïve certitude fait penser, aux externalisations, aux partenariats public-privé, bref, à tout ce qui a été tenté ces dernières années avec un amateurisme prononcé. Le résultat, on le connaît : gâchis, perte de compétences (voire de souveraineté) et le pire c'est que cela n'a rien économisé. Que va-t-il sortir au final de ce budget 2015 qui préfigure la trajectoire de la LPM ?

Rien de bon pour les personnels, qu'ils soient civils ou militaires. Rien de bon pour la mission Défense.

Depuis trop longtemps, on supprime des établissements, des emplois et des compétences. Le soutien, humain ou matériel n'est plus à la hauteur des enjeux d'aujourd'hui et des défis de demain.



Quand on bâtit l'avenir sur la disette budgétaire, les contraintes techniques voire technocratiques, en tournant et retournant encore la mayonnaise, à coup de restructurations et de réorganisations, on arrive à une situation, qui bat en brèche l'optimisme pragmatique dont font encore preuve certains responsables. Le ministre de la défense est clairement entre le marteau de Bercy et l'enclume des Etats-Majors qui déclarent ne plus pouvoir assumer leurs missions.

La CFDT dénonce la débâcle en cours et s'inscrit dans une autre démarche : celle qui consiste à construire la défense de demain, loin, très loin des mesures en cours.

Paris, le 22 octobre 2014.